



Agrément FFTA :
New :0878121.

Bazainville, le 28 Octobre 2024

APS78 877

RNA : W781002221

Mail :archers-houdanais@hotmail.fr

Site internet :

<https://www.caph78.fr>

Président
M.JOURNEL
0612522881
Secrétaire
E. ENC
0632504167
Trésorière
C.BEAUJARD
0628205353

Adresse :
Mairie
25 Grand'Rue
78550 BAZAINVILLE

Objet :
COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU LUNDI 28 OCTOBRE 2024

Présents : 27 adhérents
Présents à distance : 0 adhérents
Pouvoirs : 5 pouvoirs

Adhérents : 97

Président : Mathieu JOURNEL

Président de séance : Mathieu JOURNEL

Secrétaire de séance : Elodie ENC

Compte tenu des dispositions inscrites dans les statuts de l'association (minimum requis : 1/4 des adhérents), ou

- le quorum est atteint. La séance peut être ouverte
- le quorum n'est pas atteint et la séance est reporté d'une semaine sans obligation de quorum pour être concluante

La séance est ouverte à : 20h03

rappel : Les adhérents de plus de 6 mois d'ancienneté et de plus de 16 ans votent, les parents ont autant de voix que d'enfants adhérents



Contenu

I.	RAPPORT MORAL 2023	3
II.	BILAN FINANCIER 2023	8
A.	Les recettes de 2023	8
B.	Les dépenses de 2023	9
III.	BILAN D'ACTIVITÉ SPORTIVE, ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT, MANIFESTATIONS, ANIMATIONS ET TRAVAUX DU CLUB	10
A.	Formation- Stages	10
B.	Bilan sportif de la saison 2023-2024	10
C.	Point sur les cours donnés par les entraîneurs bénévoles	11
D.	Manifestations sportives organisées par le club sur la saison 2023-2024	13
IV.	PRÉVISIONS DE MANIFESTATIONS POUR LA SAISON 2024-2025	13
V.	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024_2025	14
A.	Recettes prévues en 2024-2025	14
B.	Dépenses prévues en 2024-2025	14
C.	Synthèse du bilan financier prévu pour 2024-2025	15
VI.	RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SON BUREAU	16
VII.	POINTS DIVERS :	18
VIII.	SIGNATURE DU COMPTE RENDU :	18
	ANNEXES	19
	Comparatif prévisionnel / bilan 2023-2024	19
	Prévisionnel 2024-2025	20

I. Rapport moral 2024 :

A. Période passée : 2023-2024

- **Salle d'entraînement :**

Après une année 2022-2023 passée à l'entrepôt de Houdan, nous sommes retournés en octobre 2023 à l'atelier de Bazainville.

L'année 2023-2024 a commencé par la journée d'initiation et d'inscription le 9 septembre, organisée à l'entrepôt de Houdan. Après le lancement de saison fait dans cette salle temporaire, nous avons rassemblé nos bras, nos remorques et notre courage pour déménager le 23 octobre l'ensemble de notre matériel vers l'Atelier de Bazainville et le site du Parcours de la Butte Grise. Merci aux nombreux bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite.

Un changement important a eu lieu dans les créneaux accordés par la mairie : le créneau initialement réservé aux confirmés le vendredi soir de 20h30 à 22h30 nous a été retiré pour laisser un club de boxe proposer une activité supplémentaire à Bazainville. Les créneaux du vendredi ont donc été anticipés. Un créneau spécifique aux jeunes a été ouvert de 17h00 à 18h30. Puis un créneau pour les confirmés a été avancé de 20h30 à 18h30.



- **Parcours :**

Créé au printemps 2023 sur une parcelle de terrain prêtée par un archer, le parcours a été très utilisé durant l'année 2023-2024. Passé de 6 à 12 cibles au fil des installations faites par les participants, le parcours en forêt de Bazainville est aujourd'hui utilisé une à 2 fois par semaine par une dizaine d'archers assidus et investis. Merci à Françoise qui anime cette section. Le parcours est aujourd'hui ouvert à tous. Il est cependant déconseillé aux débutants de tester cette discipline sans accompagnement.

- **formation des entraîneurs :**

Durant cette saison 2023-2024 deux entraîneurs ont été formés comme encadrant fédéraux : Mathieu et David ont suivi cette formation de 3 jours à Buc et ont pu mettre en œuvre les apprentissages lors des séances pour débutants qu'ils animaient.

En mars 2024 Thierry a renouvelé son habilitation d'entraîneur

- **Résultat des équipes :**

En division départementale, l'équipe femme arc classique termine 2^e, bravo à Isabelle, Brigitte, Sophie, Chloé et Elodie.

L'équipe homme arc poulies termine première du département, et première également à la finale des DD, ce qui lui ouvre les portes de la division régionale honneur pour l'année 2024-2025. Bravo à Étienne, Martin, Alexis, Flavien et Mathieu.

En division régionale Honneur, l'équipe homme classique n'a pas démerité avec une 11^e place sur les 16 équipes de la région Île-de-France bravo à Arnaud, Stéphane, Hervé et Mathieu.

- **Championnat de France :**

Avec un représentant en championnat de France TAEDN, et 2 représentants aux championnats de France Beursault, notre compagnie a bien été représentée au niveau national. Bravo Elodie et Stéphane !

À signaler également le concours interne de Bazainville qui a ravi l'ensemble des archers qui ont pu participer. Merci à Tessa pour l'organisation, merci à Audrey pour l'arbitrage, et félicitations à Sabine qui a remporté la première place.

Plusieurs archers ont également participé aux Championnats Départementaux et Régionaux en Nature, 3D, extérieur, Beursault et en salle.



- **Label :**

Label Espoir 2022-2024.

- **Matériel :**

Nous avons cette année défini et distribué les nouveaux maillots. En partie pris en charge par la compagnie, ces maillots sont accessibles à tous, compétiteur ou non, participant des équipes ou non. Ils sont salués lors des compétitions et nous en sommes très fiers. Merci à Stéphane pour la gestion de ce sujet.

Nous avons pu mettre à disposition de plus en plus d'arcs en métal (dit arcs de compétition) pour tous les archers en situation de progression ou qui souhaitaient faire de la compétition. Merci aux nombreux bénévoles qui se sont investis dans la préparation de ce matériel et particulièrement à David, Nicolas D, Nicolas P et Lionel.

On peut signaler l'énergie importante consacrée en juin à l'entretien du matériel. Flèches, mousses, arcs et protections, tout a été imaginé de façon à limiter au maximum les dépenses d'entretien. Ce sont ainsi 8 mousses de salle qui ont retrouvé une seconde jeunesse (plus de 1000€ économisés par exemple).

- **Initiation :**

Pour la 4e année consécutive nous avons participé aux jeux de la fraternité. Réalisée à Maulette en juin 2024, cette opération a été l'occasion d'initier une centaine de personnes dans une ambiance conviviale et sympathique. Merci aux nombreux bénévoles présents et en particulier Christophe, David, Lionel, Nicolas, Heloïse, Matteo, Thierry, Anaïs, Etienne, Lucas, Brigitte, Julien et Mathieu.

Nous avons animé le 25 mai la fête de Bazainville en réalisant une initiation pour une centaine de personnes. Merci à David, William, Salatiel, Jacques, Lucas, Nicolas, Thierry, Martin, Sophie, Lionel, Ariel, Stéphane, Marc, Françoise, Cécile et Mathieu qui ont animé cette journée.

- **Flamme Paralympique:**

Cette année les Jeux Olympiques et Paralympiques ont eu lieu en France. La flamme Paralympique passait à Houdan. Pour cette occasion, Flavien et Sabine (aidé des nombreux bénévoles) ont tenu un stand afin que la CAPH soit représentée sur cette journée. Un ancien archer de la Compagnie a fait partie des relayeurs.

- **Cette année nous avons eu 25 ans :**

Organisé par le gang de Stéphane, Elodie, Brigitte, Jacques et Hervé, nous avons vécu une super journée pour nos 25 ans. Tir ludique sur des blasons aussi rares que improbables. Barbecue et bonne humeur étaient au menu. Les nombreux participants ont pu repartir avec quelques cadeaux souvenirs et probablement une envie de recommencer rapidement. Un merci particulier à Titsia (Fille de Christel) et Claude qui nous ont cuisiné deux superbes gâteaux !

Cette année, nous avons organisé au mois de mai une **assemblée générale exceptionnelle**, pendant laquelle la mise en place des traditions au sein de la Compagnie, les nouveaux tarifs de 2025 et l'arrivée d'un entraîneur professionnel ont été votés.

- **Traditions du Tir à l'Arc :**

L'année 2023-2024 a été celle de la redécouverte du tir du roi. Organisé par Alexis, aidé de Flavien, David, Brigitte et beaucoup d'autres, cette journée quoique pluvieuse a été une réussite. Notre roitelet Alban et notre roi Alexis se chargeront donc de l'organisation du tir du roi 2025.

Nous avons participé au bouquet provincial 2024 à Saint Maximin. 7 archers ont représenté la compagnie : Elodie, Françoise, David, Jacques, Alexis, Marc et Mathieu.

Nous avons été représentés par Jacques, David, Alexis et Mathieu début avril à la cérémonie d'adoubement de chevaliers de la famille des Yvelines à Ouzouer-sur-Loire.

Nous saluons enfin les institutions qui nous accompagnent et nous permettent de mener nos actions et de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions : La CCPH, la ville de Bazainville, le département des Yvelines, l'Agence Nationale pour le Sport, la Direction Départementale pour la Cohésion Sociale du 78, le Comité Régional Ile de France Handisport, ainsi que la Fédération Française de Tir à l'Arc.

B. Année 2024/2025

- **Bénévolats :**

La saison 2024-2025 a commencé fort avec 2 médailles de bronze du bénévolat remise à Thierry en tant qu'entraîneur et à Mathieu en tant que dirigeant.

- **Entraînements :**

Les nouveaux horaires imposés par la mairie et par l'arrivée de Tommy ont permis à tous de trouver un ou plusieurs créneaux de tir.

Les cours donnés par Tommy, entraîneur professionnel, ont lieu le lundi pour 24 archers, les archers de parcours se retrouvent le mercredi, les débutants adultes disposent d'un créneau de tir le mardi de 20h45 à 22h45, les enfants débutants sont entraînés par Mathieu le vendredi de 17h00 à 18h30. Et le tir libre est possible le mercredi à 18h30 ou le vendredi à 18h30.

Nous progressons dans les dotations confiées aux archers avec de plus en plus d'arcs de compétition qui sont prêtés dès la première année pour certains archers qui souhaite découvrir rapidement la compétition ou loué par des archers de 2e ou 3e année qui ont des ambitions également de compétition.

Nous accueillons deux archères d'Elancourt en seconde compagnie.

- **Parcours :**

Le parcours prend de l'ampleur, et ce sont des parcours de 21 cibles qui sont régulièrement faits par la dizaine d'archers conquis par cette discipline. Les 4 longbows achetés par la compagnie pour initier les archers au parcours ont servi immédiatement après leur achat.

- **Formations :**

En termes de formation, 2 archers vont décrocher des diplômes cette année : Mathieu qui suit la formation d'entraîneur fédéral et Flavien qui suit la formation d'arbitre fédéral.

Nicolas P. est motivé pour suivre la formation Encadrant entraîneur. Nous allons faire une demande.

Stage d'entretien des compétences pour les entraîneurs (Isabelle suivra une formation continue sur le réglages des arcs).

- **Equipes :**

Création de l'équipe Campagne par Flavien (en cours de constructions)

On devrait réussir à présenter de nombreuses équipes cette année aux différentes compétitions départementales et régionales :

- trois équipes jeunes pour la division départementale jeunes (une U11-U13-U15, et 2 U18 -U21)
- une équipe homme et une équipe femme en arc classique en division départementale. Peut-être une équipe mixte ?
- une équipe homme poulie en division régional honneur
- une équipe homme classique en division régionale honneur
- Plusieurs équipes en mixte. (Néo et confirmés)

- **Label :**

Nous instruisons actuellement un dossier pour demander le maintien de notre label Espoir pour 2025-2027.

- **Traditions :**

La mise en place des traditions dans notre compagnie se traduira par un tir de la Saint-Sébastien en janvier (piloté par Mathieu), le tir du roi en mars ou en avril (piloté par Alexis et Alban), et une participation au bouquet provincial à Soissons. À noter que ce sera la 1200e Edition du bouquet provincial.

Et si on rêve un peu, on peut imaginer poser les bases de la construction d'un futur jeu d'Arc.

Vote du rapport moral: Voté à l'unanimité

Effectifs de la Compagnie:

Nous sommes 97 adhérents (pour 87 à la même période l'année dernière) avec 81 licenciés pour le moment (les autres sont à venir). En ce début de saison 2024-2025 nous avons un taux de renouvellement des licences de presque 66%. Nous avons cette année un taux de féminisation de 35% chez les adultes et de 43% chez les jeunes.

		Chiffres 2023-2024			Chiffres 2024-2025		
		CCPH	Hors CCPH	Total Général	CCPH	Hors CCPH	Total Général
Adulte	Femme	12	3	15	17	5	22
	Homme	26	13	39	26	14	40
Jeune	Femme	14	2	16	12	3	15
	Homme	12	5	17	15	5	20
Total Général		64	23	87	69	27	97

I. Bilan financier 2024 : Bilan joint en annexe

A. Les recettes de 2024

1. Les aides de l'Etat et des collectivités :

➤ Le Conseil Départemental des Yvelines a subventionné exceptionnellement la Compagnie pour un montant de 4 800€ en soutien du projet de mobilité du tir l'arc. Pour rappel nous avons budgété 8500€ de subvention exceptionnelle d'investissement par le Département en 2023 pour l'achat de la caravane, filet de protection et chevalets mobiles.

➤ La communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH) nous a accordé une subvention de fonctionnement de **2 000€** pour l'année 2024 (2450€ en 2023). La moitié a été versée en avril 2024, l'autre moitié sera versée au dernier trimestre 2024 et sera donc comptée dans l'exercice prochain.

➤ La commune de BAZAINVILLE nous a versé une subvention de fonctionnement de **120€**, contre 140€ en 2023. La subvention versée par la commune est proportionnelle au nombre d'adhérents habitant Bazainville. A noter que la commune nous aide également en réalisant l'entretien du pas de tir extérieur.

Au total, les aides directes de l'Etat et des collectivités sur 2024 s'élèvent à 5920€.

2. Cotisations :

Les recettes des cotisations annuelles des adhérents s'élèvent à **12 517€ dont 785€ de chèques Pass+ et Pass Sport.**

Le Pass+ accompagne les jeunes des Hauts-de-Seine et des Yvelines de la 6e à la majorité et leur permet de bénéficier de multiples avantages dont l'inscription à un club sportif affilié. Notre compagnie s'est affiliée Pass+ en 2020. Cela permet à nos jeunes sportifs de bénéficier d'une participation à leur inscription à la hauteur de 60€.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2023-2024.

Pour information les prélèvements de la fédération incluant ceux du département et de la région s'élèvent à 7 404€.

3. Produits des ventes et des prestations :

- **1 328,65€** de vente de maillot du club. La compagnie a pris en charge environ 50% du prix d'un maillot par archer.
- **104,20€** de petit matériel de location revendu
- **210€** de location des arcs de compétition ;

Soit **1642,85 €** de recettes qui proviennent des actions réalisées par les bénévoles.

4. Produits financiers :

Les intérêts du livret A sur lequel sont placés 9 744,02€ ont rapporté 284€ en janvier 2024. Le taux du livret A est passé de 2% à 3% en février 2023.

Cet argent est placé pour assurer une survie de la compagnie en cas de gros coup dur.

5. Produits exceptionnels :

Des adhérents ont fait des dons à la hauteur de 19,23€ qu'ils ont souhaités être une participation à la nouvelle activité « Tradition » votés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 2024.

Total des recettes : 20 383,12€

B. Les dépenses de 2023

1. Liste des principaux investissements réalisés sur la saison (6 501,05€):

La priorité des dépenses a été poursuivi sur des nouveaux arcs

1272,12€ pour les arcs métaux débutants

516€ pour les 4 longbow

316,62€ pour les cibles

667,06€ pour les petites fournitures : pointes, flèches, cordes, colles, ...

263,50€ pour les blasons et matériel d'entretien

A cela s'ajoute

81,50€ pour article FFTA

3191€ pour l'achat des T-shirt du club

Et pour les dépenses directement liées à la location de l'entrepôt

193,25€ pour l'électricité de l'entrepôt

3. Autre dépenses (13 445,51€) :

- Les charges des cotisations annuelles FFTA des licences des adhérents s'élèvent à 7404€.

- Les frais de déplacement : **85€**

- Frais d'inscription aux concours individuels : 2836€ (1599€ en 2023, 2212€ en 2022)

- Frais d'inscription des équipes : 225€

- participation aux frais de stages des adhérents : **690€**

- Frais d'hébergement site internet : 99€

- Réceptions / goûters : 531,72€ pour l'essentiel liés à la fête des 25 ans

- Frais postaux : 73,79€

- Remboursement 1500€ de trop perçu de la CCPH sur l'exercice précédent

Total des dépenses : 19 946,56€

Ecart : recettes - dépenses = +436,56€

Malgré la baisse des recettes, les dépenses ont été maîtrisées tout en poursuivant l'investissement sur les arcs.

Cela a été possible grâce aux bénévoles qui s'investissent de plus en plus et permet de réduire les dépenses sur d'autres postes, notamment pour la ciblerie où les réparations maisons ont permis de poursuivre l'activité au moindre coût.

Vote du bilan financier 2023-2024 : Voté à l'unanimité

III. Bilan d'activité sportive, actions de développement, manifestations, animations et travaux du club

A. Formation- Stages :

Stages sportifs

- Deux archères ont participé aux journées de perfectionnement salle (en Novembre et Décembre) et aux journées de perfectionnement tir extérieur (en Avril et en Mai) organisées via le département et la région.
- Deux jeunes ont participé aux journées organisées au Centre de Perfectionnement Sportif (CPS) par la région.
- 9 archers, y compris des débutants, ont pu participer à un stage parcours le 17/03/2024. Le stage a été payé par le club.



B. Bilan sportif de la saison 2023-2024

Participations aux concours

280 participations à 59 concours individuels différents cette année (178 en 2022/2023)

- Concours Nature : 33 participations (11 en 2022/2023, +300%)
- Concours 3D : 24 participations (5 en 2022/2023, +480%)
- Concours Beursault : 21 participations (15 en 2022/2023, +140%)
- Concours 18m : 136 participations (71 en 2022/2023, +191.5%)
- Concours Ext : 66 participations (67 en 2022/2023, =)

Palmarès de nos archers

Tir Nature

*** Championnat Départemental : 5 participations

3D

*** Championnat Départemental : 7 participations

Tir Extérieur (ex Fédéral et ex FITA)

*Championnat de France : 1 participation (Stéphane G.)

*** Championnat Départemental TAE distance nationale : 4 participations

Tir en Salle

**Championnat Régional adultes : 5 participations

***Championnat Départemental : 7 participations

*** Championnat Départemental Jeunes : 5 participations

Beursault

*Championnat National : 2 participations

**Championnat Régional : 2 Participations

***Championnat Départemental : 5 participations

Concours par équipes

Cette année 3 équipes ont été engagées

- Femmes Classique : Sophie, Brigitte, Isabelle, Chloé, Elodie
- Hommes Classique : Arnaud, Mathieu, Hervé et Stéphane
- Hommes Poulies : Etienne, Flavien, Alexis, Martin, Mathieu

L'équipe Femme termine deuxième du département.

L'équipe Homme Poulie termine 1er du département, ce qui lui permet de se qualifier pour les DD IDF. Elle termine 1ere des DD IDF et passe en DR.

Notre équipe Homme Classique a participé pour la 2ème fois à la DR (Division régionale). Nous terminons 11ème sur 16.

Trophée des mixtes

2 équipes de confirmés (Stéphane et Brigitte, Hervé et Elodie) ont participé au trophée des mixtes.

A. Point sur les cours donnés par les entraîneurs bénévoles

Il est rappelé, avant d'aborder chaque cours individuellement, que les archers demandent à ne recevoir de conseils que d'un seul entraîneur. En effet, la bonne volonté des observateurs déstabilise certains tireurs car les conseils donnés peuvent être différents des points déjà abordés par l'entraîneur en responsabilité.

Tout archer confirmé ou entraîneur doit donc échanger avec l'entraîneur en responsabilité avant d'intervenir auprès d'un archer (sauf sur demande expresse de l'archer ou de l'entraîneur en responsabilité, bien sûr).

1. Point sur les entraînements du groupe "Tir santé" et du groupe de jeunes et adultes compétiteurs assurés par Thierry A. : (Mercredi de 16h30 à 18h30 puis de 18h30 à 20h30)

Premier créneau

Pendant la saison salle, le créneau était régulièrement utilisé par les archers de parcours.

Denis M a repris goût au tir à l'arc après une période d'arrêt.

Pendant la saison extérieure, un peu moins de régularité pour l'utilisation du créneau car mise en place du parcours.

Deuxième créneau

Pendant toute l'année, c'est devenu un créneau « tir libre ».

En début de saison, j'avais envoyé à tous les archers un fichier Excel à remplir. Un seul retour : Nicolas P.

Je reste bien sûr à la disposition des archers pendant ces 2 créneaux.

En aidant les jeunes du CPS depuis plusieurs années, j'ai réussi à convaincre Tommy T, entraîneur professionnel à venir chez nous. Depuis la rentrée il vient sur 2 créneaux le lundi.

2. Point sur les entraînements du groupe des débutants jeunes assurés par Mathieu (Vendredi de 17h30 à 21h30)

2023-2024 :

Avec le décalage du cours de 18h30 vers le créneau de 17h, les « anciens » se sont tournés vers les créneaux (plus compatibles avec leurs emplois du temps) du lundi, du mercredi ou du vendredi soir.

J'ai donc accompagné une dizaine de petits nouveaux dans leur première année de pratique.

Sur le créneau de 18h30 à 20h30, nous étions nombreux : 25 archers réguliers et une dizaine d'archers de passage. Pour des raisons d'organisation (je voulais réaliser des minimas Entraîneurs en arc Poulies), je n'ai donc pas sollicité les jeunes pour monter une équipe en DDJ en 2023-2024.

Merci à David et Lionel pour leur aide sur ces créneaux.

2024-2025.

6 archers débutants de 2023-2024 ont repris une licence 2024-2025. Ils sont répartis sur l'ensemble des créneaux accessibles aux confirmés.

8 nouveaux archers composent l'équipe de 17h.

Les jeunes archers seront les élèves qui seront suivis par les entraîneurs IDF dans le cadre de ma formation d'entraîneur fédéral. Certains m'accompagneront pour l'examen du dimanche 30 mars 2025.

Merci à Lionel et Nicolas qui sont très présents à mes côtés pour ce créneau.

Le créneau de 18h30 est un créneau de tir libre durant lequel les équipes jeunes s'entraînent.

Quelques autres archers débutants participent à ce créneau souvent bien rempli (17 inscrits)

3. Point sur les entraînements du groupe des débutants adultes assurés par David (Mercredi de 20h30 à 22h30)

une mise en place suite à la formation d'encadrant fédéral de David,

Tout se passe bien, 20 archers, de nombreuses personnes ont renouvelé leur licence en 2024-2025.

4. Préparation physique de rentrée

Thierry a renouvelé l'expérience de la préparation physique avant la reprise lors de la deuxième quinzaine d'août et première quinzaine de septembre.

Les archers présents ont apprécié mais ils étaient peu nombreux.

B. Manifestations sportives organisées par le club sur la saison 2023-2024

Sur l'année 2023-2024,

Actions d'association

- Nous avons réalisé des initiations lors des Jeux de la Fraternité à Maulette (juin 2024)
- Stand lors du Relais de la flamme Paralympique le 27/08/24 à Houdan
- Journée d'inscription (14 septembre 2024)
- Nous avons été présents sur deux forums des associations (Bazainville et Orgerus)
- Faute de stand disponible, nous n'avons pas pu participer cette année à la saint Matthieu de Houdan

Actions pour le matériel :

- Montage des nouveaux arcs en métal pour les archers autonomes et confirmés
- Retour du matériel loué ou prêté les deux dernières semaines du mois de juin 2023.

Initiation au tir à l'Arc :

- Partenariat avec la fondation Mallet (le but est de faire tirer des adultes de la fondation Mallet au sein de notre club, encadré par leur éducateur, Thierry et des bénévoles) => pas possible cette année car le planning ne correspondait pas à la disponibilité des archers (jeudi après midi)

IV. Prévisions de manifestations pour la saison 2024-2025 :

Réunions de bureau (le premier jeudi du mois)

- Mensuelles pour le bureau, ou remplacement par le Conseil d'administration ;
- Tous les 3 mois pour le conseil d'administration (Octobre/Novembre lors de l'AG puis Février, Mai et Août/Septembre).

Un tableau des différentes compétitions et manifestations sera fait ultérieurement.

Nous avons pour projet d'organiser :

- de nouveau un concours interne (15-16 mars) => L'année dernière Tessa avait organisé le concours interne en mars 2024 pour 20225 un pilote ?
- Le Tir du Roy => piloté par Alexis et Alban
- Le tir de la Saint Sébastien => piloté par Elodie et Mathieu
- un Repas de Noël, une fête de fin d'année => un pilote ?
- de participer aux Jeux de la Fraternités (mi juin 2025)
- la Fête de Baz' probablement en mai 2025
- d'être présents aux différents forums de septembre 2025
- de participer aux DD/DDJ/DRH
- d'avoir des équipes au Trophées des Mixtes

En cours d'année il est prévu d'augmenter le nombre de cibles de parcours et le projet est de faire venir Alain Ngyen (Tir National de Versailles).

Vote du planning 2024-2025 : Voté à l'unanimité

VII. Prévisions budgétaires 2024-2025 :

Les prévisions budgétaires se sont focalisées sur le besoin urgent de remettre la ciblerie en état, sur l'augmentation des tarifs du prix de la licence FFTA ainsi que l'arrivée d'un entraîneur diplômé et rémunéré.

Une demande de subvention auprès de l'ANS pour nous aider à financer le nouvel entraîneur nous a été refusée pour raison de projet non prioritaire. Nous avons décidé cependant de prioriser nos besoins au dépend de notre épargne. Les besoins non urgents seront reportés à l'exercice suivant.

Étant donné l'arrivée d'un entraîneur qualifié, les stage hors Parcours/Campagne en extérieur et formation hors tir ne seront pas pris en charge par la compagnie.

Bilan prévisionnel joint en annexe.

A. Recettes prévues en 2024-2025 : 23 600 €

- Les ventes de maillots environ 600 €
- la location des arcs : 1000€
- Les cotisations des adhérents 13 600 €
- participation des adhérents pour la partie TRADITION de la compagnie 300€
- participation des adhérents pour l'entraîneur financé : 3600€
- Les subventions : 4 200€:
 - o CCPH - fonctionnement à hauteur de 4 000 € (dont 1000€ provenant de l'exercice antérieur, à recevoir au dernier trimestre 2014 et déjà provisionné par la CCPH)
 - o Bazainville à hauteur de 120€
- Intérêt sur Épargne livret A : 300€

B. Dépenses prévues en 2024-2025 (29 583€)

A.1. Dépenses courantes (12 879€)

- Déplacements : 500€
- Frais de réception 300€
- Inscriptions aux concours 3600€
- Inscription aux stages : 780€ (500€ pour le parcours, 180€ pour la formation entraîneur de Mathieu JOURNEL et 100€ pour la formation Arbitre de Flavien ASCENSIO)
- Reversement FFTA : 7600€.
- site internet 99€

A.2. Entretien ciblerie : (3200€)

- Ciblerie parcours : 605€ (3 mousses 130, 90 et 65)
- Ciblerie salle : 1700€ (8 mousse salles 90 et 1 mousse poulie)
- Ciblerie tir extérieur : 900€ (2 mousses extérieur de 130 à lamelles, Lazure et matériel de reprise de structure et entretien)

A.3. Projets d'achats et d'investissements : 4 504€

- Arc : 1100€ dont 800€ pour des arcs chasse
- Flèches : 804€ dont 204€ pour des flèches bois (parcours)
- Blasons : 400€
- Entretien salle et investissement projecteurs : 500€
- distinctions de la FFTA : 200€
- Achat des tenues de club 1 200€

- Achat pour la partie TRADITION : 300 €

A.4. **Projet de prestation d'un entraîneur qualifié: 9000€**

- L'estimation du coût de 9000€ comprend les frais de salaire de l'entraîneur pour 4h par semaine sur les périodes hors vacances scolaires et les coûts de l'association dont l'entraîneur est salarié.

Synthèse du budget prévu pour 2024-2025 :

- Total des recettes : 23 600€
- Total des dépenses : 29 583€
- Total épargne débloquée : 5 983€
- Ecart : recettes - dépenses = 0€.

Le budget est équilibré grâce au déblocage de l'épargne de la compagnie. Au début de l'exercice, la compagnie présente une épargne de **28 126,94€**. Il est prévu que le solde de l'épargne en fin d'exercice soit de **22 144€**.

La Compagnie a débloqué de l'Épargne pour permettre le financement du nouvel entraîneur. Cependant il est précisé aux adhérents que cela ne pourra pas se renouveler sous peine de brûler l'épargne en faveur d'une poignée d'archer. Il est donc demandé aux adhérents et notamment ceux bénéficiant des services de Tommy de trouver pour l'exercice suivant des fonds en mettant en place des manifestations, ventes, ou tout autre idée permettant d'acquérir de manière légale des recettes supplémentaires.

Vote de la prévision budgétaire 2024-2025 : 1 abstention, pas de vote contre, 31 votes pour

VI. Renouvellement du Conseil d'administration et de son bureau

Rappel des modes de fonctionnement (défini dans nos statuts, ou presque....)

- Nous avons une assemblée générale qui décide des orientations, des budgets annuels
- Nous avons un conseil d'administration qui vote à la majorité les décisions du quotidien. Il nomme le bureau et en surveille les actions. Il autorise les achats.
- Nous avons un bureau qui exécute la stratégie décidée en assemblée générale en respectant l'organisation fixée par le conseil d'administration.
- Le Président représente l'association, il convoque les assemblées générales et les conseils d'administration, il gère les déclarations et publications légales
- Le Secrétaire transcrit les décisions et aide à l'organisation des conseils et assemblées.
- Le trésorier réalise les mouvements financiers, rend compte des rentrées et sorties d'argent. Il donne régulièrement une vue du respect des budgets votés en AG.

Les adhérents de plus de 6 mois et +de 16 ans votent, les parents ont autant de voix que d'enfants adhérents + eux-mêmes s'ils sont adhérents.

Membres du conseil d'administration :

Ils nomment pour la durée de leur mandat les membres du Bureau du Conseil d'administration.

Ils assistent les membres du bureau dans la gestion et l'animation des activités du club.

Les membres, élus à la majorité des voix lors de l'AG pour une durée de 3 ans, sont renouvelables par tiers chaque année.

Liste des membres 2023 (et mandat résiduel) :

		0 ans	1ans	2 ans	bureau 2020-2021
Thierry	ALAGUERO	X			
Christel	BEAUJARD		X		Trésorière
Claude	CARIN			X	
Elodie	ENC	X			Secrétaire
Stéphane	GARNERO		X		
Marc	HERBETTE			X	
Mathieu	JOURNEL	X	X		Président

Membres d'honneur : Claude GOUJON ancien président, vice-président et fondateur de l'association ; Claude CHEVREAU ancien président ; Hervé RAULT et Daniel PFEIFFER OVA anciens entraîneurs ; Norbert ALTEMIR, ancien membre actif et ami. Lionel JAY qui a repris le tir à l'arc cette année mais n'était plus inscrit l'année dernière.

Election des membres du nouveau Conseil d'administration :

Les votants sont les membres de l'association de plus de 16 ans

			1 ans	2 ans	3 ans
Thierry	ALAGUERO	Se représente			X
Flavien	ASCENSIO	Se présente			X
Christel	BEAUJARD		X		
Claude	CARIN			X	
Alexis	CASTELLANA	Se présente			X
Elodie	ENC	Se représente			X
Stéphane	GARNERO	Se représente			X
Marc	HERBETTE			X	X
Mathieu	JOURNEL	Se représente			X

Election du conseil d'administration : Thierry Alaguero, Elodie ENC et Stéphane Garnero sont réélus à l'unanimité et reste dans le conseil d'administration. Flavien Ascensio et Alexis Castellana sont élus à l'unanimité et intègrent le conseil d'administration. Mathieu Journal est réélu (30 voix pour, deux contre) et reste au conseil d'administration.

Election du bureau du conseil d'administration :

Les votants sont les membres du nouveau conseil d'administration retenus pour la période à venir.

Ancien bureau :

PRÉSIDENT	Mathieu JOURNEL
SECRÉTAIRE	Elodie ENC
SECRÉTAIRE ADJOINT	
TRÉSORIER	Christel BEAUJARD
TRÉSORIER ADJOINT	

Adossées au bureau, les responsabilités étaient données comme suit :

CORRESPONDANT Jeunes	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT Handisport	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT concours	Stéphane GARNERO
CORRESPONDANTS Matériel	
CORRESPONDANT Parcours	Marc HERBETTE
WEBMASTER pour le site internet	Thierry ALAGUERO

Proposition : Création de deux postes "Responsable Campagne", "création d'un jeu d'arc",

Election du bureau du conseil d'administration :

PRÉSIDENT	Mathieu JOURNEL
SECRÉTAIRE	Elodie ENC
SECRÉTAIRE ADJOINT	/
TRÉSORIER	Christel BEAUJARD
TRÉSORIER ADJOINT	/

Adossées au bureau, les responsabilités sont données comme suit :

CORRESPONDANT Jeunes	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT Handisport	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT Concours	Stéphane GARNERO

CORRESPONDANTS Matériel	
CORRESPONDANT Parcours 2D/3D	Marc HERBETTE + Claude CARIN
CORRESPONDANT CAMPAGNE	Flavien ASCENSIO
ORGANISATION	Alexis CASTELLANA, Isabelle DELPIERRE

VII. Points divers :

⇒ Lien vers les réseaux sociaux et sites

Site : <https://www.caph78.fr>

Twitter : Archers_Houdanais . https://twitter.com/Archers_Houdan

Facebook : https://www.facebook.com/CAPHBazainville/?ref=page_internal

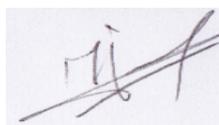
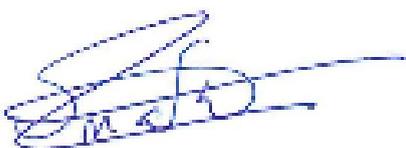
La séance du 28 Octobre 2024 est close à : 21h40

La séance est suivie du pot de l'amitié. Pendant ce pot, les distinctions de compétitions obtenues en 2024 par les archers adhérents sont remises

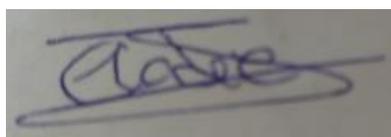
VIII. Signature du Compte Rendu :

X. Signature du compte rendu :

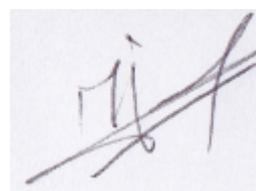
Président et Président de séance : Mathieu JOURNEL

Trésorière
Christel BEAUJARD



Secrétaire
Elodie ENC



Secrétaire de séance
Mathieu JOURNAL

ANNEXES

Comparatif Prévision / Bilan 2023-2024

DEPENSES (Classe 6)			RECETTES (Classe 7)		
Rubriques	Bilan	Prévision	Rubriques	Bilan	Prévision
PROVISION année N+1		29281	PROVISION année N-1		
- Fonctionnement BNP 2025	15990		Solde bancaire au 30/09/22	17 222	17 222
- Fonctionnement Caisse 2025	2109		Espèces au 30/09/-1	724	724
- Fonctionnement Livret A 2025	10028		Solde Livret A au 30/09/-1	9 744	9 744
Sous total	28127	29281	Sous total	27 690	27 690
Achats (60)			Ventes de Prestations et de		
-Fourniture non stockable (EDF,...)	193	450	Marchandises (70)		
-Matériels (Cibles, Arcs,...)	2105	1750	-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	1 329	1 000
-Petites fournitures (flèches, plumes...)	667	1000	-Vente Intermédiaire (Pack débutant...)	314	
-Matériels d'entretien, blasons	264	1050	Sous total	1 643	1 000
Matériels destinés à la vente			SUBVENTIONS (74)		
-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	3191	1500	Subventions de l'état		
Articles FFTA	82	200	-Conseil Départemental	0	410
Sous total	6501	5950	Conseil départemental Except. Invest.	4 800	8 500
Autres Services extérieurs (62)			Conseil départemental Except. Fonct.		4 000
-Déplacements	85	500	Subventions des collectivités territoriales		
-Relation publique (cadeaux)	99	99	-CCPH Fonctionnement	1 000	3 000
-Réceptions (Repas de l'association, ...)	532	500	-CCPH Equipement exceptionnel	0	
-Frais postaux	74		-Communes hors CCPH	120	100
Sous total	790	1099	Sous total	5 920	16 010
impôts, taxes et versements assimilés (63)			Produits de gestion courante (75)		
Taxe habitation	0	3500	Cotisations		
Sous total	0	3500	-Cotisations annuelles adhérents	11 732	11 000
Autres charges de gestion courante (65)			- Pass+, Pass Sport, ...	785	
Cotisations			Sous total	12 517	14 100
-Cotisations FFTA (Ligue, CDY)	7404	7500	Produits financiers (76)		
-Stages des adhérents	690	1500	-Revenus de placement	284	130
Concours			Sous total	303	130
-Inscription aux concours des adhérents	2824	2000	Produits exceptionnels (77)		
-Frais d'inscription au concours (Equipes, CDY & FFTA)	237	500	-dons reçus exceptionnels	19	
Sous total	11155	11500	Sous total	0	
Charges Financières (66)					
-Frais Intérêts bancaires	1				
Sous total	1	0			
Charges exceptionnelles (67)					
Titres annulés (exercices antérieurs)	1500				
Sous total	1500				
TOTAL DEPENSES	48074	55830	TOTAL RECETTES	48074	55830

Prévision année 2024-2025

DEPENSES (Classe 6)		RECETTES (Classe 7)	
Rubriques	Prévision	Rubriques	Prévision
PROVISION année N+1	22 144	PROVISION année N-1	28 127
- Fonctionnement BNP 2026		Solde bancaire au 30/09/23	
- Fonctionnement Caisse 2026		Espèces au 30/09/23	
- Fonctionnement Livret A 2026		Solde Livret A au 30/09/23	
Sous total	22 144	Sous total	28 127
Achats (60)		Ventes de Marchandises (70)	
-Matériels, Equipements (Cibles, Arcs,...)	4 300	-Vente Intermédiaire (location arc, materiel K)	1 000
-Petites fournitures (flèches, plumes...)	804	-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	600
-Matériels d'entretien, blasons	900	Sous total	1 600
Matériels destinés à la vente		SUBVENTIONS (74)	
-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	1 200	Subventions de l'état	
TRADITION	300	Subventions des collectivités territoriales	
Articles FFTA	200	-CCPH Fonctionnement	4 000
Sous total	7 704	-Communes hors CCPH	200
		Sous total	4 200
Autres Services extérieurs (62)		Produits de gestion courante (75)	
-Rémunérations d'intermédiaires	9 000	Cotisations	
-Déplacements	500	-Cotisations annuelles adhérents	13 000
-Relation publique (cadeaux)	99	-Pass+, Pass Sport, ...	600
-Réceptions (Repas de l'association, ...)	300	-Participation des adhérents TRADITION	300
-Frais postaux		-Participation des adhérents cours du lundi	3 600
Sous total	9 899	Sous total	17 500
Autres charges de gestion courante (65)			
Cotisations			
-Cotisations FFTA (Ligue, CDY) 2025	7 600		
-Stages des adhérents	780		
Concours			
-Inscription aux concours des adhérents	3 000		
-Inscription au concours (Equipes, CDY & FFTA)	600	Produits financiers (76)	
Sous total	11 980	-Revenus des valeurs mobilières de placemen	300
		Sous total	300
	29 583		23 600
TOTAL DEPENSES	51 727	TOTAL RECETTES	51 727